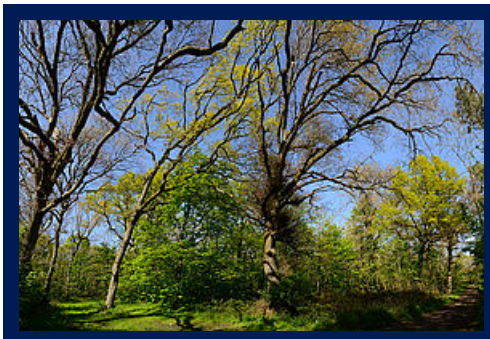

NATURE

Parlons des forêts publiques du Boulonnais

Boulogne, Desvres, Hardelot... Ces massifs forestiers gérés par l'ONF vous sont familiers ?

Publié le 05 juin 2023

Depuis 2012, l'arrivée de la chalarose du frêne a profondément modifié les paysages du Boulonnais...

Ces dernières années, **l'Office national des forêts** a organisé : la sécurisation des sentiers, les premières replantations, et la récolte des bois dépérissants dans le Boulonnais. L'établissement révise actuellement la **planification de la gestion** des forêts domaniales de Boulogne, Desvres et Hardelot, pour les 20 prochaines années.

En plus des reconstitutions, qui s'étaleront encore sur près de 10 ans, l'ambition après cette crise est **également :**

- **D'échanger avec les acteurs locaux** autour de la gestion forestière ;
- De réfléchir ensemble aux **nouveaux besoins des usagers** dans les massifs forestiers du Boulonnais.

L'ambition de l'ONF est ainsi de profiter de ce défi pour **renforcer le dialogue territorial** avec ses partenaires, et venir à la rencontredes habitants qui habitent ou fréquentent les forêts domaniales dans le Boulonnais.

En **répondant au questionnaire** en ligne :
https://cutt.ly/MwqE34rc (https://cutt.ly/MwqE34rc)
, **avant le 30 juin 2023**, vous contribuerez à cette démarche !

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES